

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 7 octobre 2019 à 19h30 heures à la salle du conseil située au 309, 4<sup>e</sup> Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Gaston Lessard, Christian Nadeau et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente: Madame Claudette Aubé, directrice générale.

**1 ET 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 19h30 heures, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte. Monsieur le maire précise à l'assistance les procédures qui s'appliquent à une séance du conseil municipal : les citoyens assistent à une séance et ils peuvent poser des questions ou observations lors des périodes de questions qui seront intégrées en début et en fin de réunion.

**3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-10-01: LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 13- E Accueil des nouveaux arrivants.

À l'unanimité.

- 1.-Ouverture de la séance
2. Période de questions sur le fonctionnement
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 4.-Adoption des résolutions de la séance du 3 septembre 2019
5. Lecture et approbation des comptes
6. Correspondance
7. Administratif
  - a) Avis de motion pour l'adoption du règlement sur la gestion contractuelle et le contrôle et le suivi budgétaires
  - b) Révision des couvertures d'assurance
  - c) Enregistrement à la perception de taxes à la consommation
  - d) Radiation de recevables
  - e) Refinancement d'un montant de 3 071 000\$ échéant le 27 janvier 2020
  - f) Partage de ressources et présentation du MAMH
  - g) Suivi de la dotation du poste à la direction générale
  - h) Suivi du poste d'adjointe à la direction générale
  - i) Employé pour les travaux publics
  - j) Offre de GEDCOM pour la gestion électronique des documents
  - k) Politique de gestion documentaire
  - l) Autorisation de signature pour le calendrier de conservation des documents
  - m) Suivi du budget
8. Incendie
  - a) Offre nouveau pompier
  - b) Abandon du service de téléavertisseur
  - c) Automates d'appel pour mesures d'urgence
9. Voirie
  - a) Suivi des travaux de voirie
  - b) Suivi du dossier de réfection du Rang 3
    - Réfection des déficiences et lignage
    - Décompte révisé
    - Réception provisoire
  - c) Facture de WSP
  - d) Achat de pneus pour camion
  - e) Déneigement (Caisse populaire, Route du 6<sup>ème</sup> Rang et stationnements)
  - f) Annonce du Programme d'aide à la voirie locale
  - g) Demande Rang Rolette - déneigement
  - h) Travaux de rapiéçage de l'asphalte
  - i) Prévision de creusage de fossé du rang 2 est
  - j) Aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration
  - k) Lignage de la 4<sup>ème</sup> Avenue
  - l) Travaux TECQ 4<sup>ème</sup> Avenue

- m) Facture d'Englobe
- n) Préparation d'hiver du Parc
- o) Travaux Route Sirois-Rang 5
- p) Avis au propriétaire d'un barrage sur la Route du Gème Rang
- 10. Eau
  - a) Demande de branchement au réseau municipal de l'eau potable
  - b) Formation en commun
  - c) Suivi des compteurs d'eau
  - d) Suivi du dossier Stéphan Rodrigue -Michel Boivin
  - e) Approbation du formulaire de l'eau potable
- 11. Eaux usées
  - a) Formation
- 12. Loisirs
  - a) Projet de Loisirs inter-municipal et rencontre
  - b) Affichage du poste de préposé à la patinoire
  - c) Demandes du Comité Loisir Jeunesse (Subvention du 150ème, Fête de l'Halloween et Fête de Noël)
- 13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
  - a) Suivi des activités d'animation
  - b) Suivi du guide
  - c) Suivi du dossier de Pacte rural
  - d) Suivi de la réclamation au Fond des Legs
- 14. Résolutions diverses
  - a) Demande de dérogation mineure pour le 201 Route 216
  - b) Demande présentée à la CPTAQ pour le 104 Route 216
  - c) Demande de soutien financier pour les jeunes qui dînent à l'École de la Colline
  - d) Demande de renouvellement de commandite pour le feuillet paroissial
  - e) Demande de Jeunesse J'écoute
  - f) Commande de drapeaux de la municipalité
  - g) Autorisation pour l'émission des permis de réparation
  - h) Offre de collectes supplémentaires de matières résiduelles
  - i) Adhésion aux services aux sinistrés de la Croix-Rouge
  - j) Participation au Cocktail Prestige Desjardins
- 15. Varia ouvert
  - a) Coupe de végétation près du réseau électrique
  - b) Prix Fierté du Gala Prestige Desjardins
  - c) Aménagement de sentier hors-piste du Parc Régional des Appalaches
  - d) Suivi de la demande de changement de zonage
  - e) Suivi du dossier de la maison brûlée
  - f) Suivi de l'implantation d'un service de garde (école)
  - g) Offre pour travaux compensatoires
  - h) Demande Pacte rural
- 16. Période de questions
- 17. Levée de la séance

#### **4. APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

##### **2019-10-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 3 septembre 2019 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

#### **5 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

##### **2019-10-03: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C19000388 à C19000444 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 83 231.34\$ soit autorisé.

À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2019-10-03.

  
 Claudette Aubé

## **6. CORRESPONDANCE :**

Aucune.

## **7. ADMINISTRATIF :**

### **2019-10-04 : AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET LE CONTRÔLE ET LE SUIVI BUDGÉTAIRES**

Je, Guy Boivin, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance du conseil, le règlement sur la gestion contractuelle et sur le contrôle et suivi budgétaires sera adopté. Monsieur Boivin fait également la présentation de ce projet de règlement.

#### **B- Révision des couvertures d'assurance**

Sujet reporté.

#### **C- Enregistrement à la perception de taxes à la consommation**

Suite à la perception de certains revenus, la municipalité a été dans l'obligation de s'enregistrer pour la perception des taxes de vente sur ses revenus taxables.

### **2019-10-05 : RADIATION DE RECEVABLES**

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de radier les comptes à recevoir de Kathy Fournier, Valérie Gagnon et Alexandre Gaudreau pour un total de 377.99\$ et de débiter cette somme aux pertes d'opération.

À l'unanimité.

### **2019-10-06 : REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 3 071 000\$ ÉCHÉANT LE 27 JANVIER 2020**

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de payer, à même le surplus accumulé des années antérieures, l'escompte qui sera exigé lors du refinancement d'un montant de 3 071 000\$ échéant le 27 janvier 2020 et qui représentera un montant maximal de 61 420\$.

À l'unanimité.

#### **F- Partage de ressources et présentation du MAMH**

Une présentation du MAMH aura lieu le 17 octobre prochain portant sur le dossier de partage de ressources et de soutien financier disponible.

#### **G- Suivi de la dotation du poste à la direction générale**

La candidate qui aurait été retenue pour occuper le poste à la direction générale s'est retirée.

#### **H- Suivi du poste d'adjointe à la direction générale**

Dossier en suivi.

#### **I- Employé pour les travaux publics**

Sujet reporté.

#### **J- Offre de GEDCOM pour la gestion électronique des documents**

Une nouvelle présentation sera demandée sur ce sujet.

#### **K- Politique de gestion documentaire**

Politique à établir au cours des prochains mois.

### **2019-10-07 : AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS**

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Attendu que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

Attendu que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy.

À l'unanimité.

**M- Suivi du budget**

Un suivi du budget à ce jour est déposé aux élus.

## **8: INCENDIE :**

**A- Offre nouveau pompier**

Une personne déjà formée a offert ses services, des renseignements supplémentaires lui seront demandés.

**B- Abandon du service de téléavertisseur**

Il y a quelques pompiers et/ou premiers répondants qui n'utilisent pas personnellement les cellulaires, une évaluation est effectuée pour compenser les pompiers et premiers répondants pour ce service.

**C- Automates d'appel pour mesures d'urgence**

Des solutions seront déposées qui permettront un choix du service offert.

## **9. VOIRIE**

**A- Suivi des travaux de voirie**

Du gravier sera ajouté dans le Rang 3 Est et sur la Route Simois.

**B- Suivi du dossier de réfection du Rang 3**

Réfection des déficiences et lignage

Décompte révisé

Réception provisoire

Ce point est reporté.

## **2019-10-08 : FACTURE DE WSP**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 0863534 au montant de 9 225.59\$ présentée par WSP pour services professionnels et surveillance du chantier de réfection du Rang 3 Ouest.

À l'unanimité.

**D- Achat de pneus pour camion**

En suivi.

## **2019-10-09 : DÉNEIGEMENT (CAISSE POPULAIRE, ROUTE DU GÈME RANG ET STATIONNEMENTS)**

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de facturer à la Caisse populaire un montant de 2 200\$ pour le déneigement de leur cour pour la prochaine saison hivernale et de reporter la décision pour les autres lieux à déneiger.

À l'unanimité.

**F- Annonce du Programme d'aide à la voirie locale**

La Municipalité a reçu la confirmation qu'une aide financière maximale de 115 308\$ est accordée par le Ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Année 2019.

**G- Demande Rang Rolette - déneigement**

Le dossier est en suivi considérant des informations obtenues et à recevoir.

**H- Travaux de rapiéçage de l'asphalte**

Ces travaux seront effectués au cours des prochains jours.

**I- Prévision de creusage de fossé du rang 2 est**

Selon la connaissance des responsables de la voirie, il n'est pas requis de creuser le fossé dans le Rang 2 (à cet endroit) pour le moment mais lorsque le propriétaire qui demande cette intervention fera le changement de son ponceau d'entrée, la Municipalité fera également procéder à certains travaux pour rendre acceptable le fossé qui s'y trouve.

#### **J- Aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration**

La Municipalité a reçu la confirmation qu'une aide financière maximale de 12 783\$ est accordée par le Ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration - Année 2019.

#### **K- Lignage de la 4ème Avenue**

Considérant le coût de 200\$ le kilomètre linéaire, il sera demandé que la 4ème Avenue soit lignée d'une ligne jaune.

#### **2019-10-10 : TRAVAUX TECQ 4ÈME AVENUE**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de mandater Asphalte Nicolas Lachance Inc pour effectuer le pavage en dalot avec trois sorties sur une longueur de 300 pieds sur la 4ème Avenue vers l'est au coût de 3900\$ (taxes en sus).

À l'unanimité.

#### **2019-10-11 : FACTURE D'ENGLLOBE**

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 900304253 au montant de 2 461.10\$ présentée par Englobe Corp. pour des honoraires de contrôle qualitatif des travaux du Rang 3 Ouest.

À l'unanimité.

#### **N- Préparation d'hiver du Parc**

Les employés municipaux effectueront ces travaux de préparation du Parc.

#### **D- Travaux Route Sirois - Rang 5**

Il sera demandé à CIMA de reprendre les travaux d'analyse et de conception afin d'être prêt pour aller en appel d'offres pour les travaux de réfection des segments 24-27 (Rang 5 et Route Sirois) dès le début de 2020.

#### **2019-10-12 : AVIS AU PROPRIÉTAIRE DU BARRAGE SUR LA ROUTE DU 6ÈME RANG**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'aviser le propriétaire du lot 5 761 831 qu'il doit respecter les demandes formulées par la MRC de Montmagny le 16 septembre 2019 en vertu de la réglementation et, qu'advenant le non respect de ces demandes, et que la Route du 6ème Rang subisse des dommages avoisinant ce barrage et en lien avec celui-ci, ce propriétaire pourra en être tenu responsable et qu'il devra défrayer le coût des réparations de cette route alors requises en lien avec la présence de ce barrage.

À l'unanimité.

### **10 : EAU**

#### **2019-10-13 : DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU MUNICIPAL DE L'EAU POTABLE**

Monsieur Rémi Fontaine s'étant retiré des discussions, il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'autoriser le branchement au réseau municipal de l'eau potable pour la propriété située au 210, Route 216.

À l'unanimité.

#### **B- Formation en commun**

Dossier en développement.

#### **C- Suivi des compteurs d'eau**

Suite aux informations obtenues de la Commission scolaire, il sera possible d'obtenir les données de consommation de l'eau des écoles qui procéderont à l'installation de leur compteur d'eau. Il n'est donc plus requis d'ajouter des compteurs d'eau dans les écoles.

#### **D- Suivi du dossier Stéphan Rodrigue -Michel Boivin**

Une demande a été effectuée par les propriétaires afin de corriger le problème de bruit dans la conduite d'eau et un suivi se fera dans ce dossier.

#### **2019-10-14 : APPROBATION DU FORMULAIRE DE L'EAU POTABLE**

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'approuver le formulaire 2018 de l'usage de l'eau potable et de poursuivre les mesures et recommandations contenues à ce rapport.

À l'unanimité.

### **11 : EAUX USÉES**

#### **A- Formation**

Les démarches se poursuivent en lien avec la formation pour le traitement de l'eau potable.

## **12: LOISIRS**

### **2019-10-15 : PROJET DE LOISIRS INTER-MUNICIPAL ET RENCONTRE**

Considérant que le développement et la diversification de l'offre d'activités en loisir et culture de proximité sont importants pour la qualité de vie des citoyens, leur sentiment d'appartenance et la fierté locale;

Considérant que la mise en place d'une ligue de hockey intermunicipale est l'action prioritaire du Comité intermunicipal en loisir du Parc des Appalaches;

Considérant que le projet est une bonne occasion de travailler ensemble sur un objectif commun en loisir et de bonifier l'offre d'activités du territoire;

Considérant que la ligue d'hockey intermunicipal sera une occasion de promouvoir chez les jeunes la pratique régulière d'activités physiques extérieures;

Considérant que l'URLS exige une résolution pour déposer une demande de financement dans le volet Plaisirs d'hiver;

Considérant le projet d'une ressource commune en loisirs (à 50%) pour les huit municipalités du Sud;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu que la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy donne son appui aux autres municipalités locales pour le dépôt d'une demande d'aide financière commune dans le cadre du Programme d'assistance financière pour les initiatives locales 2019-2020 de l'URLS (Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches) et que l'agente de développement en culture et loisir soit autorisée à déposer la demande pour et au nom des huit municipalités participantes via la MRC

À l'unanimité.

**B-** Affichage du poste de préposé à la patinoire

Non requis car le poste est comblé.

### **2019-10-16 : DEMANDES DU COMITÉ LOISIR JEUNESSE - FÊTE DE L'HALLOWEEN**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu de contribuer pour un montant de 200\$ aux activités de la Fête de l'Halloween.

À l'unanimité.

### **2019-10-17 : DEMANDES DU COMITÉ LOISIR JEUNESSE - FÊTE DE NOËL**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de contribuer pour un montant de 1 000\$ pour les activités de la Fête de Noël pour les enfants de Saint-Paul.

À l'unanimité.

## **13. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

**A-** Suivi des activités d'animation

La prochaine activité se tiendra le 12 octobre par l'inauguration du monument.

**B-** Suivi du guide

Il sera demandé que le guide soit finalisé pour le 31 octobre.

**C-** Suivi du dossier de Pacte rural

La Municipalité devra finaliser son projet d'affichage.

**D-** Suivi de la réclamation au Fond des Legs

La réclamation finale sera effectuée au cours des prochains jours.

**E-** Accueil des nouveaux arrivants

Il est prévu que l'accueil des nouveaux arrivants se fasse en janvier 2020.

## **14. RÉOLUTIONS DIVERSES**

### **2019-10-18- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 201, ROUTE 216**

Considérant la demande de dérogation mineure pour la construction d'une galerie dans la cour latérale du bâtiment principal ayant un empiètement dans la cour latérale de 3,20 mètres alors que l'article 5.27.2 du règlement de zonage autorise la construction d'une galerie dans la cour latérale pourvu que son empiètement n'excède pas 2 mètres;

Considérant que la construction de cette galerie en cour latérale avec un empiètement de 3,20 mètres ne causera de préjudices à aucun citoyen;

Considérant l'avis favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser l'inspectrice en bâtiments à émettre le permis suite à la demande de dérogation mineure présentée par le propriétaire du 201, route 216 pour la construction de cette galerie, en cour latérale, avec un empiètement de 3,20 mètres.

À l'unanimité.

#### **2019-10-19 : DEMANDE PRÉSENTÉE À LA CPTAQ POUR LE 104 ROUTE 216**

Considérant la demande présentée par monsieur Jean-Marc Coulombe pour la vente de ses deux terres familiales contigües à son emplacement résidentiel situé aux cadastres : 5 761 065, 5 761 666 (excepté un terrain de 3000 mètres carrés) et 5 761 079 à des personnes apparentées à sa famille;

Considérant que l'un des acquéreurs est ingénieur forestier et qu'il projette faire l'acquisition de ces terres avec ses deux fils pour maximiser l'exploitation à long terme de ces terres;

Considérant que cette demande n'est pas préjudiciable à l'agriculture dans l'avenir;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais, et résolu d'agréer cette demande et de recommander à la CPTAQ de donner leur autorisation à monsieur Jean-Marc Coulombe afin de permettre la vente des lots situés aux cadastres : 5 761 065, 5 761 666 (excepté un terrain de 3000 mètres carrés) et 5 761 079 à des personnes apparentées à sa famille, soit monsieur Jean-Noël Couillard et ses deux fils.

À l'unanimité.

#### **2019-10-20 : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES JEUNES QUI DÎNENT À L'ÉCOLE DE LA COLLINE**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de verser à l'École de la Colline un montant de 100\$ par enfant de Saint-Paul-de-Montminy qui dîne à l'École de la Colline pour aider à la surveillance du midi totalisant 4 000\$ pour cette année scolaire.

À l'unanimité.

#### **2019-10-21 : DEMANDE POUR LE RENOUVELLEMENT DE COMMANDITE POUR LE FEUILLET PAROISSIAL**

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par madame Odile Blais et résolu de commanditer le feuillet paroissial local pour un montant de 100\$.

À l'unanimité.

#### **E- Demande de Jeunesse J'écoute**

Demande refusée.

#### **2019-10-22 : COMMANDE DE DRAPEAUX DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de commander dix drapeaux avec le sigle de la Municipalité au coût de 90\$ l'unité avant frais de montage et taxes.

À l'unanimité.

#### **G- Autorisation pour l'émission des permis de réparation**

Sujet reporté.

#### **H- Offre de collectes supplémentaires de matières résiduelles**

Non requis.

#### **2019-10-23 : ADHÉSIONS AUX SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA CROIX-ROUGE**

Attendu que la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy doit prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chap. S-2.3) et le Code municipal (L.R.Q., C.C.-27);

Attendu que la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy doit protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

Attendu que la Croix-Rouge est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

Attendu que la Croix-Rouge a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique du Québec à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

Attendu que la Croix-Rouge a une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée incluant celle de Saint-Paul-de-Montminy;

Attendu la volonté de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite;

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'autoriser monsieur Alain Talbot, maire et madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière à signer l'entente déposée par la Croix-Rouge visant à établir les paramètres de collaboration entre la Municipalité et la Croix-Rouge en ce qui a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur.

À l'unanimité.

#### **2019-10-24 : PARTICIPATION AU COCKTAIL PRESTIGE DESJARDINS**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Boivin et résolu de présenter Ferme Gérard Raby au prix Fierté du Cocktail Prestige Desjardins 2019, de compenser le coût de leur carte de membre pour cette année si requis et de leur offrir une carte de participation pour ce cocktail.

À l'unanimité.

#### **2019-10-25 : ACHAT D'UNE CARTE POUR LE COCKTAIL PRESTIGE DESJARDINS**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'acheter une carte au coût de 115\$ pour le cocktail Prestige Desjardins 2019 à être utilisée par le maire à titre de représentant de la Municipalité.

À l'unanimité.

### **15. VARIA DUVERT**

#### **A- Coupe de végétation près du réseau électrique**

La réponse de Hydro-Québec concernant la présence de végétation à proximité des fils électriques est déposée aux élus.

#### **B- Prix Fierté du Gala Prestige Desjardins**

La Municipalité déposera une candidature au prix Fierté de Gala Prestige Desjardins.

#### **2019-10-26 : AMÉNAGEMENT DE SENTIER HORS-PISTE DU PARC RÉGIONAL DES APPALACHES**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'appuyer le projet de développement de sentier de ski hors-piste dans la montagne de la Grande Coulée qui est présenté par le Parc Régional des Appalaches.

À l'unanimité.

#### **D- Suivi de la demande de changement de zonage**

Une rencontre sera planifiée pour se tenir d'ici la fin de décembre.

#### **E- Suivi du dossier de la maison brûlée**

Une entente de paiement a été prise avec la Cour municipale.

#### **F- Suivi de l'implantation d'un service de garde (école)**

En attente d'un protocole d'entente avec la Commission scolaire.

#### **2019-10-27 : OFFRE POUR TRAVAUX COMPENSATOIRES**

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'accepter l'offre de travaux communautaires pour du pelletage.

À l'unanimité.

#### **H- Demande Pacte rural**

Dossier en développement.

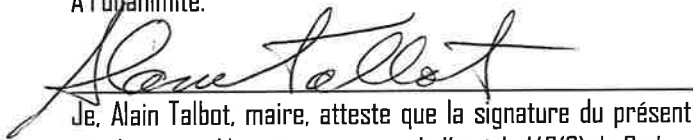
### **16 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions posées concernent le problème de la desserte en eau, le déneigement dans le rang de Rolette Ouest et la tenue de feux d'artifice.

#### **2019-10-28 : LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de lever la séance, il est 21h38.

À l'unanimité.



Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 7 octobre 2019.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 4 novembre 2019.